

Procès-verbal de la réunion du comité directeur du 27 novembre 2020

Fédération Française du Sport Adapté
Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Déclarée à la préfecture de Police de Paris le 19 Juillet 1971
N° de dossier 71/956
Reconnue d'Utilité Publique par décret du 26 Avril 1999 - J.O. n° 102 du 2 Mai 1999

Les membres du comité directeur de la Fédération Française du Sport Adapté dont le siège est situé au 3, rue Cépré, 75015 Paris, se sont réunis en visio-conférence le vendredi 27 novembre 2020, sur convocation du président.

Par visioconférence

Marc TRUFFAUT	Président
Henri MIAU	Président délégué
Joël RENAULT	Secrétaire général
Christine GHYS	Commission financière
Jean-Claude WACH	Trésorier
Henry ROIG	Trésorier adjoint
Sandrine DESTOUCHES	Vice-présidente communication et partenariats
Evelyne DIAZ	Vice-présidente Sport adapté Jeune
Colette FERON-GRENOUILLEAU	Secrétaire générale adjointe
Catherine FAYOLLET	Médecin fédéral national
Marie José LALLART	
Richard MAGNETTE	
Claude GISSOT	
Yves OBIS	
Olivier GRIN	

Excusés

Bruno HENNEBELLE
Georges NACOUVALA

Invitée au siège

Marie-Paule FERNEZ

1. Approbation du PV du 20 novembre

Le PV du 20 novembre est approuvé.

2. Informations du président

- Marc Truffaut informe les membres du courrier reçu ce 27 novembre du ministère des Sports, relatif à la mise en place d'un « Service Informatisé sur l'honorabilité des bénévoles ». Il conviendra de désigner deux correspondants de la fédération, qui seront habilités par la direction des sports à se connecter à l'interface informatique dédiée au contrôle de l'honorabilité des encadrants bénévoles. La désignation de ces deux personnes sera inscrite à l'ordre du jour d'un prochain comité directeur en visio.

- La FFSA a enregistré 13 000 licences à ce jour. Cela correspond à une perte financière évaluée à 711 000 € sur le budget 2020. Le président a fait un dossier de demande de financement complémentaire à hauteur de 500 000 € sur le fonds de soutien du CNOSF créé pour aider le mouvement sportif sur les baisses de licences.

3. Point sur le chômage technique des salariés

Christine Ghys a adressé aux membres du comité directeur le planning de travail des personnels salariés à la FFSA. Les horaires de travail sont différents d'une personne à l'autre (certains sont à 35 h, d'autres sont à 20 ou 50 %). Une permanence est assurée chaque jour au siège.

Joël Renault a interrogé Sabine Castagné sur l'importance de son travail. Elle dit avoir 100 mails de retard. Il semble que passer son emploi du temps à 50%, comme prévu, sera difficile pour amortir tout le travail des licences. La particularité de ce service sera suivie par Joël Renault et Marc Truffaut qui adapteront son temps de travail en conséquence.

Il est à noter que les licences rentrent actuellement. En principe, Sandra De Crescenzo revient fin janvier au siège.

Marie-Paule Fernez souligne que tous les personnels du siège sont en télétravail sauf Mireille Ségerie, Martine Bruelle, Sabine Castagné et Isabelle Gouin qui viennent, chaque jour, au siège pour la journée entière. Siaka Mansaly ne vient qu'une fois par semaine au siège.

Marc Truffaut rappellera à l'ensemble du personnel du siège qu'il avait été prévu qu'il n'y ait pas plus de 2 personnes au siège chaque jour. De plus il a constaté que ceux qui travaillent actuellement au siège ne portent jamais de masque, même dans les couloirs. Il rappellera fermement les règles du port obligatoire du masque qui leur a été signifié par courrier au début du confinement.

4. Calendriers des premiers Webinaires avec les CDSA et ligues

Le calendrier prévisionnel des webinaires à venir est le suivant :

- Samedi 5 décembre, de 10 h à 12 h sur « la prévention des violences sexuelles, harcèlement, bizutage dans le sport ». Ce thème sera abordé par le représentant de l'association « Colosse aux pieds d'argile », Simon La Tournerie, avec qui la FFSA a passé convention ;
- Mercredi 9 décembre, de 18 h 30 à 20 h sur les « Nouveaux modèles économiques à la FFSA ». Ce thème sera présenté par le cabinet ELLYX qui a entamé avec le groupe de travail une démarche d'évaluation de l'impact social des activités SA ;
- Samedi 9 janvier, de 10 h à 12 h sur le thème « Articulation des rôles entre les CDSA, les ligues et le niveau national FFSA » ; L'animation du webinaire sera assurée par Joël Renault ;
- Mercredi 20 janvier de 18 h 30 à 20 h sur le « Bilan du PSF 2020, préparation du PSF 2021 », animé par Henri Miau, Marie Paule Fernez et Laurence Jouclas ;
- Samedi 6 février, de 10h à 12h sur le « Développement durable ».

Chaque webinaire sera enregistré. Il pourra être visionné en podcast sur le site Web de la FFSA par ceux qui ne pourront participer aux webinaires en direct.

5. Infos du Département Sport

Claude Gissot aborde différents sujets :

- La discipline de « Para Rugby au toucher » est actuellement programmée dans le calendrier sportif du département 64. Cette pratique, qui donne lieu à un tournoi, est à analyser avec la commission rugby ? Actuellement, cette forme de rugby proposée n'est pas prévue dans le règlement FFSA. Enfin ce tournoi serait inscrit sur le calendrier départemental de la FFR et organisé par le comité départemental de rugby ou un club local de rugby avec des licences compétitives FFSA. Proposition sera faite à la DTN et à la CSN d'étudier la possibilité d'intégrer ou pas le rugby touché au règlement.
- Le règlement sportif para rugby adapté n'est toujours pas actualisé, y figure toujours la possibilité de mixité pour le niveau 1 en BCD.
- Claude Gissot aura un rendez-vous avec monsieur Lacour, de la Fédération française de Golf. Il pose le problème de l'attribution par l'association nationale Handigolf, liée à la FFG, d'un titre de champion de France « Handigolf » à un autiste lors des championnats de France Handigolf. En outre ce sportif, qui serait licencié à la FF Handisport, a intégré « l'équipe de France Handigolf », avec une éligibilité validée par VIRTUS pour participer à des prochaines compétitions VIRTUS. Cette situation complexe pour un sportif non licencié à la FFSA qui participe à des événements sportifs VIRTUS, nécessite une clarification avec la Fédération française de Golf.

6. Informations de la DTN

- Composition des commissions sportives nationales : Marie Paule Fernez fait un point sur la mise en place des CSN après l'appel à candidatures. Sur 21 commissions, 16 sont composées. Sur ces 16, 7 ont proposé les affectations de membres à des secteurs de responsabilités. 4 commissions n'ont pas encore été composées.

Elle a consulté les élus qui suivent les différentes commissions pour recueillir leurs avis. La liste des membres des commissions sera soumise au comité directeur dès qu'elle sera complète.

- Sports Boules : Marie Paule Fernez souligne que la mise en place de la commission « Sports boules » nécessite une réflexion. En effet il était convenu qu'après l'organisation des championnats de France 2020, reportés en 2021, qui implique la prolongation de la CSN jusqu'en 2021, cette commission sportive sports boules FFSA accompagnerait la Fédération Française Sports Boules.
- Utilisation du terme « Challenges » dans le programme national : à la demande du comité directeur, la DTN fait un point sur ce sujet et fait des propositions. Dès janvier des alternatives aux championnats départementaux et régionaux seront proposés pour inciter la pratique de certaines disciplines collectives. Souvent ce type de compétitions s'appelle improprement des « défis ». L'utilisation du terme Challenge devra porter le nom d'une personne. Les challenges, qui pourraient donner à un classement national, pourraient se dérouler jusqu'en juin. Le service championnats de la FFSA éditerait une fiche d'inscription, la mettrait en ligne. En décembre, les CSN feraient le calendrier des challenges nationaux. Les territoires CDSA et ligues en feraient la promotion et se chargeraient d'inscrire les sportifs, ou les clubs.

Une fiche de cadrage sera prochainement réalisée par la DTN.

Décision

Le comité directeur valide la mise en place des Challenges nationaux, proposés par la CSN sur la base du cadrage de la DTN.

7. Retour sur la réunion visio sur la Formation du 10 novembre

Olivier Grin rend compte de la réunion, tenue en visioconférence le 10 novembre, à laquelle ont pu assister certains membres du bureau. Elle était préparatoire à une prochaine commission formation qui est programmée le 18 décembre. Cette visio a permis de faire un point sur le chômage partiel dès le 23 novembre aux personnels salariés de la FFSA, dont ceux du service formation.

Patrick Bidot est conscient que la situation du confinement est délicate pour le service Transformation, qui impacte fortement le calendrier des formations prévues.

Il a fait un rapide état des lieux sur les formations en cours.

Des échanges entre les participants ont permis de mieux appréhender :

- les relations financières avec les CDSA ou ligues qui sollicitent le service FFSA pour labelliser des formations en région ;
- le type de rétribution versée à la FFSA par les stagiaires en formation dans les cas d'organisation par une ligue reconnue comme organisme de formation ou non ;
- le type d'accompagnement réalisé par le service Transformation selon les cas qui se présentent ;
- Le travail varié de conception, d'écriture, d'accompagnement de Patrick Bidot pour les CDSA et ligues qui font appel à lui pour le développement de leurs projets ;
- Le temps passé pour former les coordonnateurs de formation des ligues, des tuteurs...

Les membres de la commission ont estimé qu'il convenait d'entamer une réflexion globale sur l'aspect financier des formations FFSA. Patrick Bidot fera un bilan comparatif de l'ensemble des formations qui se sont déroulées sur les 3 années précédentes.

8. Les 50 ans de la fédération

Sandrine Destouches souligne que le groupe de travail « ad' hoc » sur les 50 ans de la FFSA, qui se déroulera en juillet 2021, est au travail pour faire de cet événement une campagne de promotion de la FFSA « légère et entraînante ». Elle a présenté la stratégie du service communication : publications régulières de janvier à juillet : réalisation d'un visuel "spécial 50 ans » (affiche, photos...), d'une vidéo anniversaire, de négocier un plateau TV pour les 50 ans du SA.

Décision

Le comité directeur donne un avis favorable pour la réalisation de visuels et pour négocier une émission TV sur les 50 ans de la FFSA.

9. Médical

Catherine Fayollet rend compte de la réunion de la commission médicale du 21 septembre et des décisions sur

1. Les tests RT-PCR
2. les modifications proposées pour la reprise des compétitions.
(Voir le PV de réunion de la commission médicale)

Elle sollicite le comité directeur pour que la FFSA acquière un logiciel pour traiter le dossier Suivi Médical Règlementaire des sportifs de haut niveau. Le budget nécessaire à cet achat sera pris sur le budget médical. Compte tenu de cet outil, la commission proposera de redéfinir le poste de médecin SMR, actuellement assuré par le docteur Christine Lemoine.

Décision

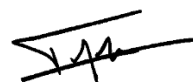
L'achat du logiciel sera pris sur le budget de la commission médicale.

Décisions du comité directeur

Décisions	Personnes chargées du suivi
Les 50 ans de la FFSA Le comité directeur décide de la stratégie de communication avec des publications régulières jusqu'en juin, la réalisation d'un visuel et d'une vidéo anniversaire ainsi qu'éventuellement d'une émission TV.	Sandrine DESTOUCHES Sébastien MONTION
Médical Le comité directeur décide l'achat d'un logiciel pour traiter le Suivi Médical Règlementaire des sportifs de haut niveau. Ce logiciel sera pris sur le budget médical.	Catherine FAYOLLET
Challenges nationaux Le comité directeur décide la mise en place des Challenges nationaux, proposés par la CSN sur la base du cadrage de la DTN.	Marie-Paule FERNEZ



Joël RENAULT
Secrétaire Général



Marc TRUFFAUT
Président